

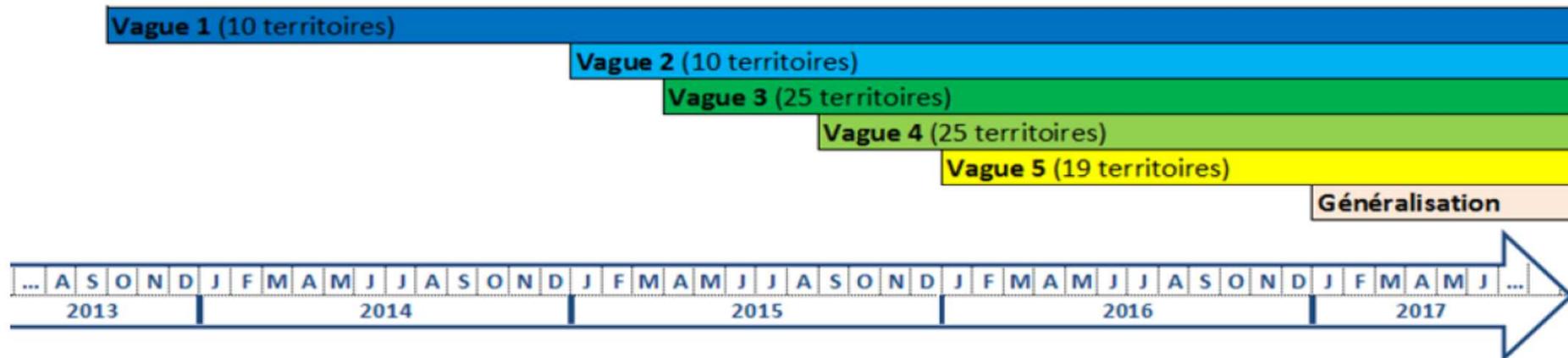
**Comité scientifique pour l'évaluation de l'expérimentation
de la Garantie Jeunes**

Rapport intermédiaire

Novembre 2016

INTRODUCTION

- Une mesure innovante.....
 - Un accompagnement renforcé, articulant dynamique collective et phases individuelles
 - Une allocation de soutien à l'accompagnement
 - Le principe du « *work first* » : multiplier les mises en situation professionnelle
 - Au-delà de l'intermédiation : le principe de la « médiation active »
- expérimentée depuis fin 2013 dans un certain nombre de territoires, entrés dans le dispositif par vagues successives

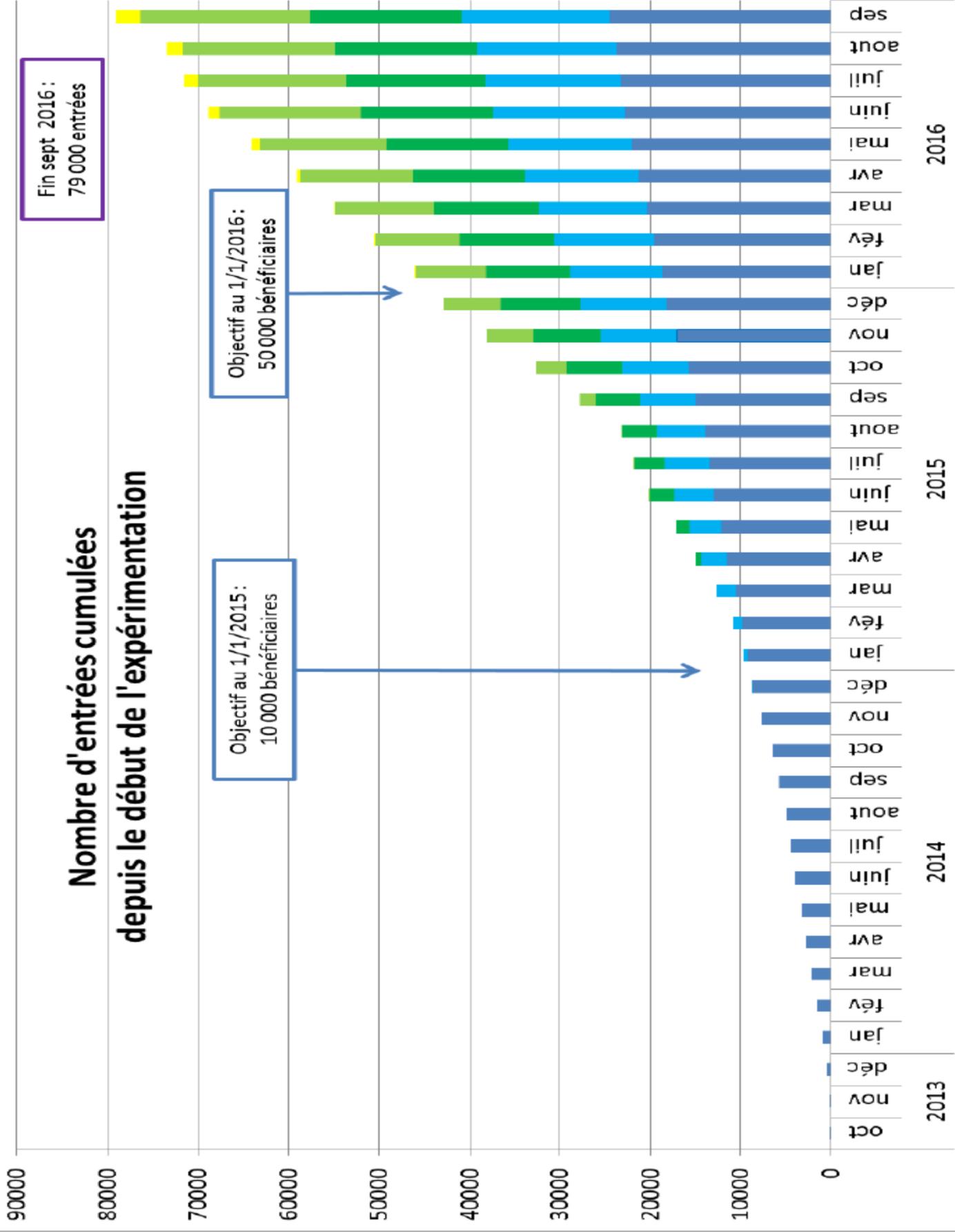


Nombre d'entrées cumulées depuis le début de l'expérimentation

Fin sept 2016 :
79 000 entrées

Objectif au 1/1/2016 :
50 000 bénéficiaires

Objectif au 1/1/2015 :
10 000 bénéficiaires



INTRODUCTION

- Un Comité scientifique pour superviser l'évaluation de l'expérimentation de la GJ, en vue de «*déterminer les conditions de [sa] généralisation* »
 - Composition : 9 personnalités qualifiées (dont 2 issues du monde des Missions locales) ; des représentants des jeunes (FFJ, CNAJEP) et des administrations (DARES, DGEFP, DREES, SGET, DGCS, DJEPVA)
 - Deux études qualitatives et une enquête statistique de suivi (**en cours**)
- Trois questions :
 - La GJ a-t-elle atteint le public visé ?
 - Quelle mise en œuvre par les Missions locales ?
 - Quels résultats pour les bénéficiaires ?

*Plus que d'apporter une appréciation stabilisée des résultats du dispositif, l'objectif du **rapport intermédiaire** = repérer les marges d'amélioration possible en vue de la généralisation.*

1. PUBLIC CIBLE ATTEINT ?

- Oui, selon les enquêtes qualitatives et l'enquête statistique
- Vulnérabilité financière et sociale
 - Plus d'un quart vivent dans un Quartier prioritaire de la ville (QPV) ou dans une Zone urbaine sensible (Zus).
 - Plus d'un quart (27 %) déclarent que lorsqu'ils étaient au collège, la situation financière de leurs parents était difficile ou très difficile (« ils y arrivaient difficilement / ils ne pouvaient pas y arriver sans faire de dettes ») et la même proportion (27%) indiquent que leurs parents devaient faire attention.
 - 33 % ont déjà eu dans leur vie de grosses difficultés de logement, ne sachant pas où loger ou dormir et 6 % étaient dans une situation de logement instable ou sans abri dans les mois précédant l'entrée en Garantie Jeunes.
 - 34 % n'ont pas eu de contacts avec leur père au cours des douze derniers mois (21 % ne sont plus en contact et 13 % ont un père décédé ou qu'ils n'ont pas connu).
 - La même proportion de jeunes bénéficiaires (34 %) déclare ne connaître personne qui pourrait les dépanner en cas de problèmes d'argent, et 18 % n'ont personne sur qui compter pour prendre des décisions difficiles.

1. PUBLIC CIBLE ATTEINT ?

- Points de vigilance en vue de la généralisation :
 - Un certain nombre d'acteurs (qui peuvent être différents selon les territoires) hésitent à orienter des éligibles vers la GJ pour des raisons plus ou moins légitimes
 - Attention à la mise en concurrence entre différents dispositifs => nécessité d'une bonne coordination territoriale
 - Peu d'information sur le non recours « volontaire » des jeunes éligibles et ses motivations
 - Risque « d'écrémage » au niveau des Missions locales (notamment lié à l'indicateur « sorties positives »)
 - Bon équilibre à trouver au sein des CASD entre la « *logique de l'éligibilité* » et la « *logique du bienfondé* » (i.e. adéquation de la GJ aux besoins du jeune.... et *vice versa*)

2. QUELLE MISE EN ŒUVRE ?

- Une assez grande diversité dans la mise en œuvre
- L'accompagnement : de réelles innovations, mais surtout dans la dimension collective, l'accompagnement individuel plus inégal
 - Développer le travail de capitalisation des expériences de mise en œuvre et d'identification de « bonnes pratiques » (concernant le contenu des ateliers, l'articulation accompagnement collectif / individuel etc.)
 - Renforcer et mieux penser l'accompagnement individuel postérieur aux premières semaines d'ateliers collectifs
 - Important de garder une dimension collective tout au long des 12 mois (cf. les « clubs inter-cohorte »)
- Le principe du « *work first* »
 - Donne lieu à davantage d'expériences en entreprise
 - mais le travail de capitalisation de ces expériences avec le jeune reste inégal

2. QUELLE MISE EN ŒUVRE ?

- La médiation active, elle aussi inégalement mise en œuvre, et notamment concernant le service aux entreprises
 - Parfois des réticences dues à une conception « traditionnelle » du métier de conseiller de ML centré sur l'accompagnement des jeunes
 - Problème de mobilisation des compétences
 - Problèmes organisationnels => cf. point suivant

- Problèmes d'ordre organisationnel
 - Des charges administratives lourdes (parfois estimées à 50% du temps dédié à la GJ) qui empiètent sur les missions de base
 - Un modèle économique soutenable ? Coûts moyens peuvent s'avérer plus importants que le forfait alloué par jeune => risque d'écrémage et/ou de recherche d'économies d'échelle (par l'augmentation de la taille des cohortes) au détriment des objectifs du dispositif

3. QUELS EFFETS SUR LES BÉNÉFICIAIRES ?

- L'accès à l'autonomie
 - Rôle très important de l'allocation, en général gérée de façon rigoureuse, et dont l'exigence de contrepartie (avec le contrôle afférent) est plutôt bien comprise et acceptée par les jeunes bénéficiaires
 - Rôle très important de l'accompagnement collectif en termes de (re)socialisation : redonne confiance, remotive, et rôle aussi plus normatif (aide à abandonner des conduites déviantes ; aide à l'intériorisation des règles et des modes de fonctionnement du marché du travail.)
 - Effets sur la santé ? Le bien-être ? Pour le moment plus incertains selon l'enquête statistique... => analyse à affiner

3. QUELS EFFETS SUR LES BÉNÉFICIAIRES ?

- L'accès à l'emploi
 - *Résultats de la vague 1* : lors de la deuxième interrogation (en moyenne 14 mois après l'entrée en GJ), impact significatif sur le taux d'emploi des bénéficiaires (+ 11,5 points de pourcentage), et notamment en emploi durable : + 9,1 points de pourcentage, (le taux d'emploi durable est de 14,5% alors qu'il serait de 5,4% sans la GJ)
 - *Résultats de la vague 2* : pour le moment pas d'impact significatif sur l'emploi à la 2^{ème} interrogation, mais elle a été faite plus tôt dans le parcours des jeunes bénéficiaires que la 2^{ème} interrogation de la vague 1 => il faut attendre la 3^{ème} interrogation pour tirer des enseignements

Tableau 4.2 : Durée moyenne (en mois) entre l'entrée en Garantie Jeunes et la date d'interrogation

	Interrogation 1	Interrogation 2	Interrogation 3
Cohorte 1	8,2	14,3	20,0
Cohorte 2	7,4	12,8	(données non encore disponibles)

Source : I-MILO – Calculs DARES

Note de lecture : En moyenne, les jeunes bénéficiaires de la Garantie Jeunes de la première cohorte (territoires pilotes de la vague 1), étaient entrés dans le dispositif 8,2 mois auparavant au moment de la première interrogation.

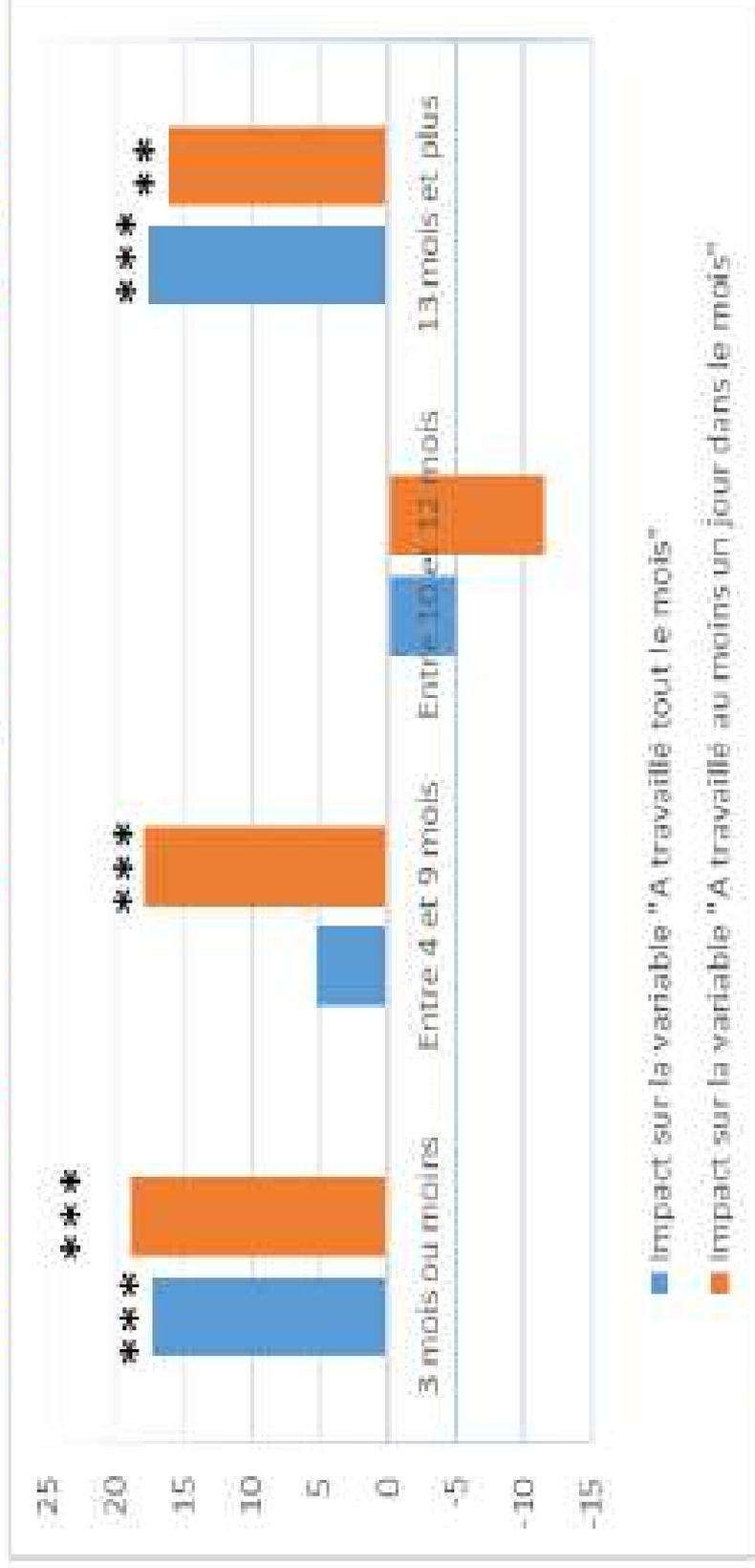
Tableau 4.4 : impact de la Garantie Jeunes sur le taux d'emploi des jeunes bénéficiaires de la cohorte 1

	Interrogation 1		Interrogation 2		Interrogation 3	
Taux d'emploi total	27,8	+7,5	31,9	+11,5**	39,9	+6,8
Taux d'emploi aidés, stages, service civique	8,6	+0,7	8,9	-0,3	10,2	-0,5
Taux d'emploi non durable (hors contrats aidés, stages et service civique)	9,1	+2,6	8,0	+3,5	10,8	-1,0
Taux d'emploi durable (i.e. CDI et CDD de 6 mois et plus hors, emplois aidés)	9,6	+4,3	14,5	+9,1**	18,6	+9,0*
Nombre d'observations	10123		8299		6729	

Source : DARES. Exploitation de l'enquête statistique suivi GJ. (***) : significatif au seuil de 1%, (**): significatif au seuil de 5%, (*) : significatif au seuil de 10%.

Note de Lecture : à la deuxième interrogation, l'impact de la Garantie Jeunes est significatif au seuil de 5% sur le taux d'emploi en emploi durable des jeunes bénéficiaires. Lors de cette interrogation, la mise en place de la GJ a entraîné une hausse de la proportion de jeunes bénéficiaires en emploi durable de 9,1 points de pourcentage par rapport à ce qu'elle aurait été sans la Garantie Jeunes. Le taux d'emploi durable est de 14,5% (alors qu'il n'aurait été que de 5,4% sans la Garantie Jeunes).

Graphique 4.2 : Impact de la Garantie Jeunes sur l'activité professionnelle des jeunes bénéficiaires à différentes dates après leur entrée dans le programme.



Source : DARES. Exploitation de l'enquête statistique suivie GJ (interrogation 2 – cohorte 1). (***) : significatif au seuil de 1%, (**): significatif au seuil de 5%, (*): significatif au seuil de 10%.

Note de lecture : entre 4 et 9 premiers mois après leur entrée en Garantie Jeunes, l'impact de la Garantie Jeunes sur la proportion moyenne de jeunes bénéficiaires ayant travaillé pendant la totalité du mois n'est pas significatif. En revanche, à ces mêmes dates, l'impact de la Garantie Jeunes sur la proportion moyenne de jeunes bénéficiaires ayant travaillé au moins une fois dans le mois est positif et significatif. Il s'élève à +18 points.

Etudes commanditées par le Comité scientifique

- Marie Loison-Leruste (coord.), Julie Couronné, François Sarfati : *La Garantie jeunes en action. Usages du dispositif et parcours de jeunes*, rapport pour le Comité scientifique d'évaluation de la Garantie Jeunes, mai 2016
- Nicolas Farvaque (coord.), Claire Kramme, Carole Tuchszirer : *La Garantie Jeunes du point de vue des Missions locales : un modèle d'accompagnement innovant, mais source de bouleversements organisationnels*, rapport pour le Comité scientifique d'évaluation de la Garantie Jeunes, mai 2016.
- Philippe Zamora et Marc Gurgand (direction scientifique), Mathilde Gaini, Marie Guillerm, Solène Hilary et Emmanuel Valat, *Premiers résultats d'évaluation statistique de l'impact de la Garantie Jeunes*, DARES, novembre 2016.

ANNEXES

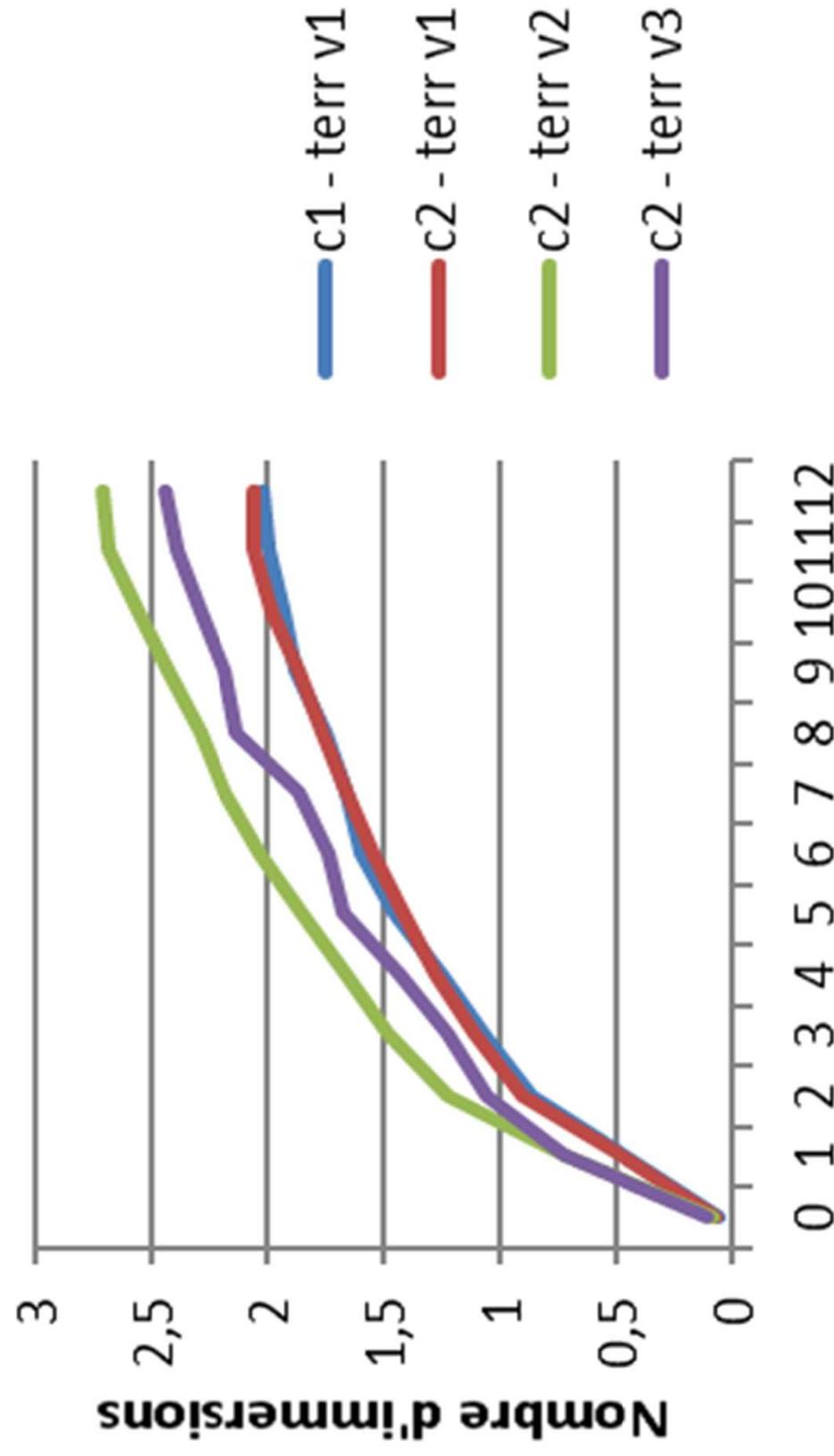
Tableau 3.1. Prestations au cours de l'accompagnement

Au cours de ces 12 derniers mois, le conseiller mission locale vous a-t-il.....

(% non pondérés)

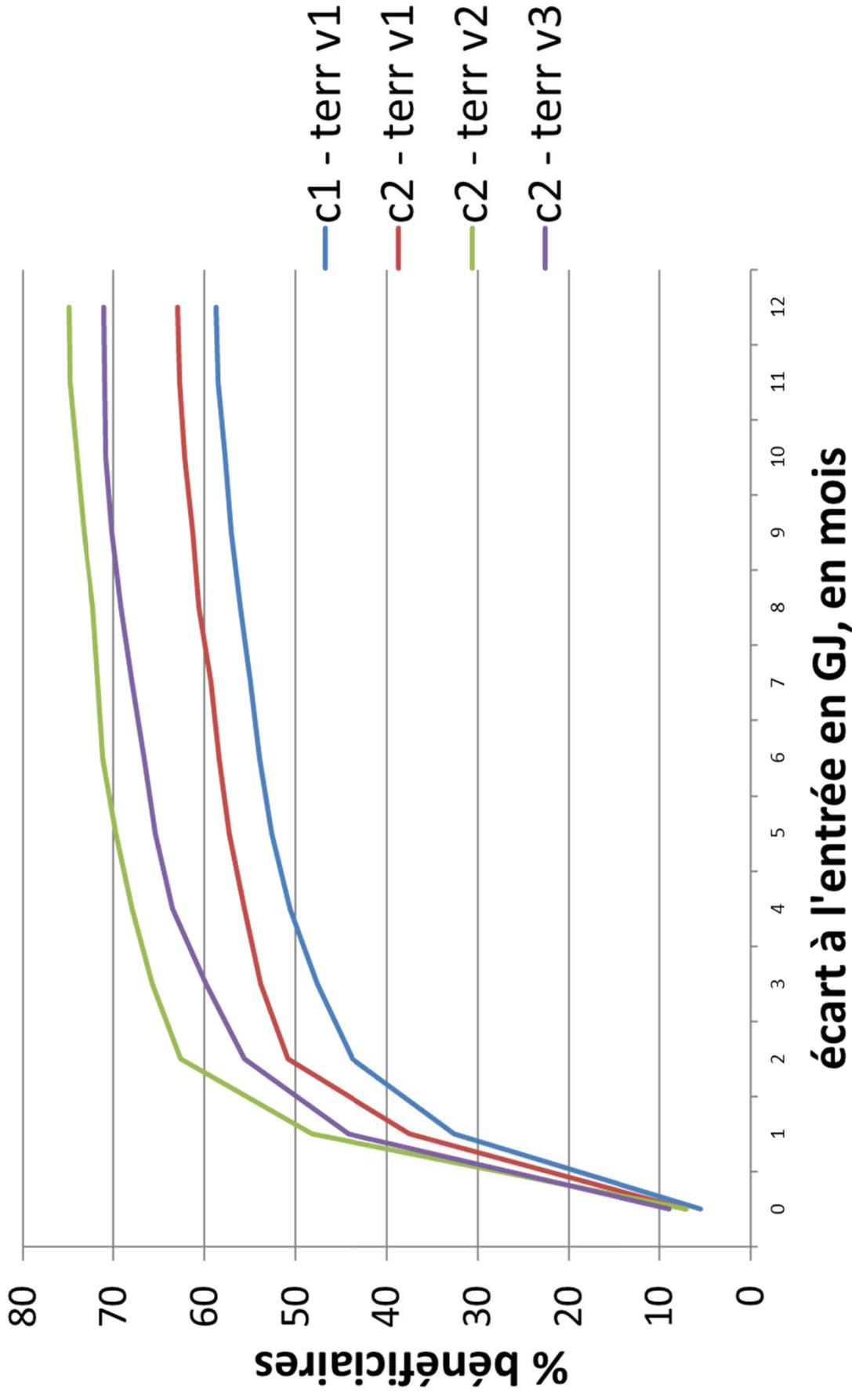
	En GJ	Eligibles hors GJ des territoires pilotes ⁽¹⁾	Sign. de la diff.
Proposé des offres d'emploi	71.8	51.7	***
Proposé des formations	58.0	60.9	
Proposé des stages ou des immersions en entreprise	53.8	36.3	***
Proposé des ateliers ou activités de groupe comme des ateliers CV ou lettre de motivation	79.0	55.8	***
Aidé à vous orienter vers un secteur d'activité (bâtiment, restauration, ...) ou un métier	64.1	49.1	***
Permis d'accéder à des aides sociales comme la CMU ou des aides au logement	29.2	15.9	***

Nombre d'immersions depuis l'entrée en GJ



écart à l'entrée en GJ, en mois

% de bénéficiaires ayant fait au moins une immersion depuis l'entrée en GJ



Graphique 3.2 : Nombre de jours moyens par mois dans une situation active

a) Territoires pilotes de la vague 1

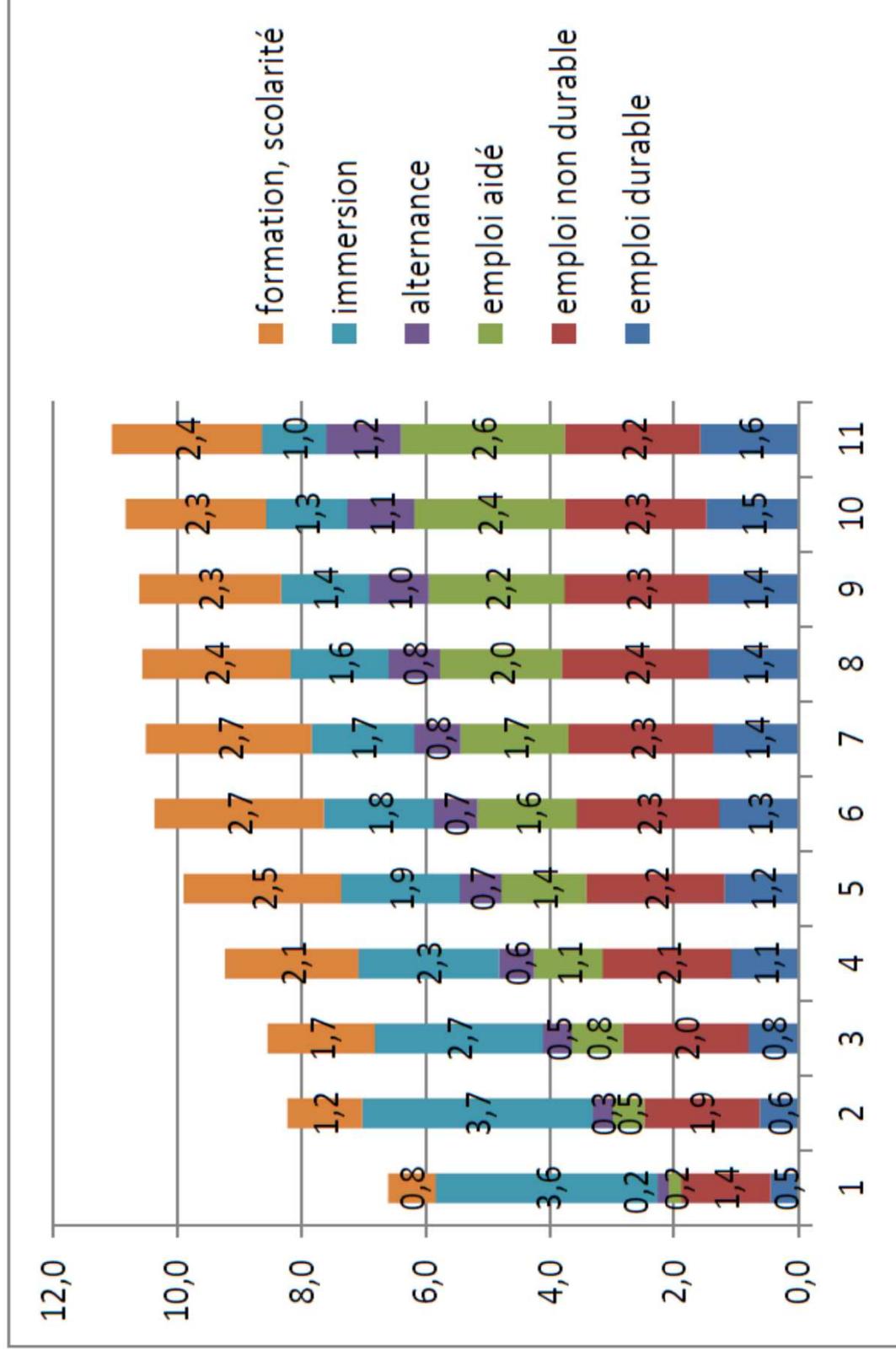


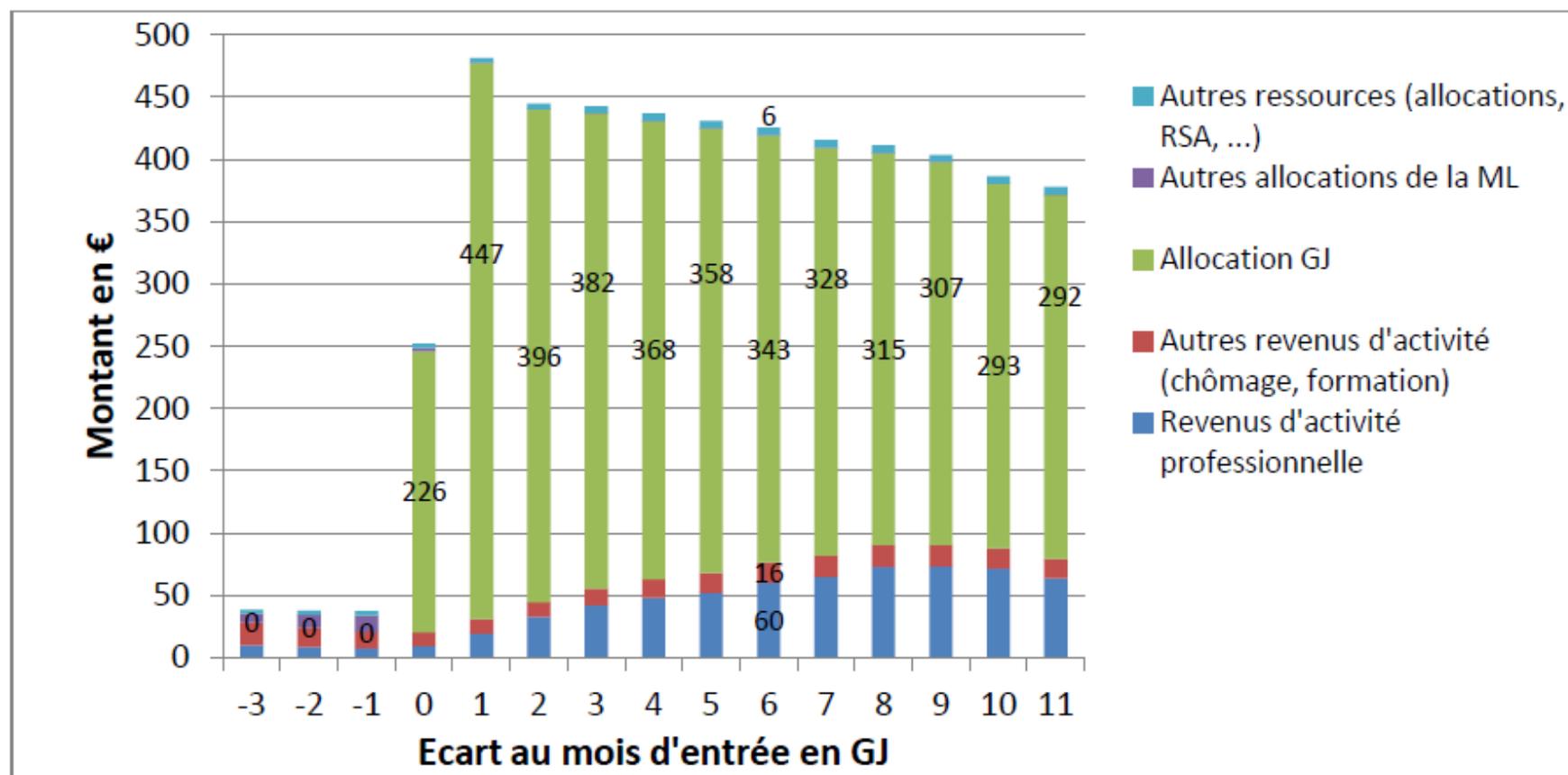
Tableau 4.1. Motifs de sortie de la Garantie Jeunes, pour les bénéficiaires ayant déclaré un motif autre que « Vous étiez en fin de programme »

Pour quel motif principal votre participation au programme Garantie Jeunes s'est-elle arrêtée ? – (% pondérés)

C'était trop contraignant (horaires, déplacements, investissement personnel, ...)	5
Ça ne vous intéressait pas, ça ne correspondait pas à vos attentes, inutile	9
Vous aviez trouvé un emploi	27
Vous aviez trouvé une formation (apprentissage)	4
Raisons personnelles (déménagement, grossesse, maladie)	22
Le conseiller a estimé que vous n'en aviez plus besoin	1
Vous n'avez pas respecté les engagements du contrat (absentéisme, ...)	11
Vous avez été réorienté vers un autre dispositif	1
Vous ne vous entendiez pas avec les formateurs	1
Vous ne vous entendiez pas avec les autres jeunes suivis en même temps que vous	1
Vous aviez atteint l'âge des 26 ans	2
Vous vouliez passer un concours	11
Pour une autre raison (précisez) + NSP	0
Total	100
Nb d'obs.	672

Champ : Bénéficiaires entrés en Garantie Jeunes entre juin et décembre 2014, 3ème interrogation (interrogés entre mai et juillet 2016) complété à partir des première et deuxième interrogations pour ceux ayant quitté le programme avant.

Graphique 4.1 : Ressources des jeunes en Garantie Jeunes (en €)



Source : I-Milo

Note de lecture : le sixième mois suivant leur entrée en Garantie Jeunes, les bénéficiaires ont touché en moyenne 343 € d'allocation Garantie Jeunes et ont déclaré avoir perçu 60 € de revenus d'activité professionnelle, 16 € d'autres revenus d'activité, et 6 € d'autres ressources.

Tableau 4.8 : Evolution du niveau de vie des bénéficiaires de la Garantie Jeunes

« *Diriez-vous que depuis un an, votre niveau de vie s'est :* »
(% non pondérés)

	Eligibles des territoires pilotes		
	En Garantie Jeunes	Eligibles hors GJ (1)	Différence
Vraiment amélioré	10.6	6.9	3.6 ***
Plutôt amélioré	35.1	19.7	15.4 ***
Maintenu	38.4	43.2	-4.9 ***
Plutôt détérioré	8.9	17.7	-8.7 ***
Vraiment détérioré	6.8	12.3	-5.4 ***
NSP	0.2	0.2	0.0
Nb.Observ.	2485	1036	3521

Source : DARES. Exploitation de l'enquête statistique suivi GJ. Champ : bénéficiaires entrés en Garantie Jeunes entre juin et décembre 2014, et interrogés entre mai et juillet 2015 (hors territoire de La Réunion). (***) indique que les différences sont significatives au seuil de 1%.

(1) Il s'agit de jeunes qui ne sont pas entrés en Garantie Jeunes au moment de l'enquête (i.e. les jeunes entrés avant juin 2014 ou après décembre 2014 sont exclus de l'échantillon)

Tableau 4.9 : Vulnérabilité financière des bénéficiaires de la Garantie Jeunes

Au cours des 3 derniers mois, vous est-il arrivé de passer au moins une journée sans prendre un repas complet, par manque d'argent ?

(% non pondérés)

	Eligibles des territoires pilotes			
	En Garantie Jeunes	Eligibles hors GJ (1)	Différence	
Oui	30.5	26.1	4.4	***
Non	69.5	73.8	-4.4	***
NSP	0.0	0.0	0.0	
Nb d'obs.	2485	1036	3521	

Source : DARES. Exploitation de l'enquête statistique suivi GJ. Champ : bénéficiaires entrés en Garantie Jeunes entre juin et décembre 2014, et interrogés entre mai et juillet 2015 (hors territoire de La Réunion). *** indique que les différences sont significatives au seuil de 1%.

(¹) Il s'agit de jeunes qui ne sont pas entrés en Garantie Jeunes au moment de l'enquête (i.e. les jeunes entrés avant juin 2014 ou après décembre 2014 sont exclus de l'échantillon)

Tableau 4.2 : Durée moyenne (en mois) entre l'entrée en Garantie Jeunes et la date d'interrogation

	Interrogation 1	Interrogation 2	Interrogation 3
Cohorte 1	8,2	14,3	20,0
Cohorte 2	7,4	12,8	(données non encore disponibles)

Source : I-MILO – Calculs DARES

Note de lecture : En moyenne, les jeunes bénéficiaires de la Garantie Jeunes de la première cohorte (territoires pilotes de la vague 1), étaient entrés dans le dispositif 8,2 mois auparavant au moment de la première interrogation.

Tableau 4.7 : Proportion de jeunes bénéficiaires étant sortis de Garantie Jeunes lors de l'interrogation

	Interrogation 1	Interrogation 2	Interrogation 3
Cohorte 1	16%	82%	92%
Cohorte 2	4%	62%	<i>(non encore effectuée)</i>

Source : I-MILO – Calculs DARES

Note de lecture : parmi les jeunes bénéficiaires enquêtés de la cohorte 1 (1ère vague des territoires pilotes), 16% étaient sortis du dispositif au moment de la première interrogation.

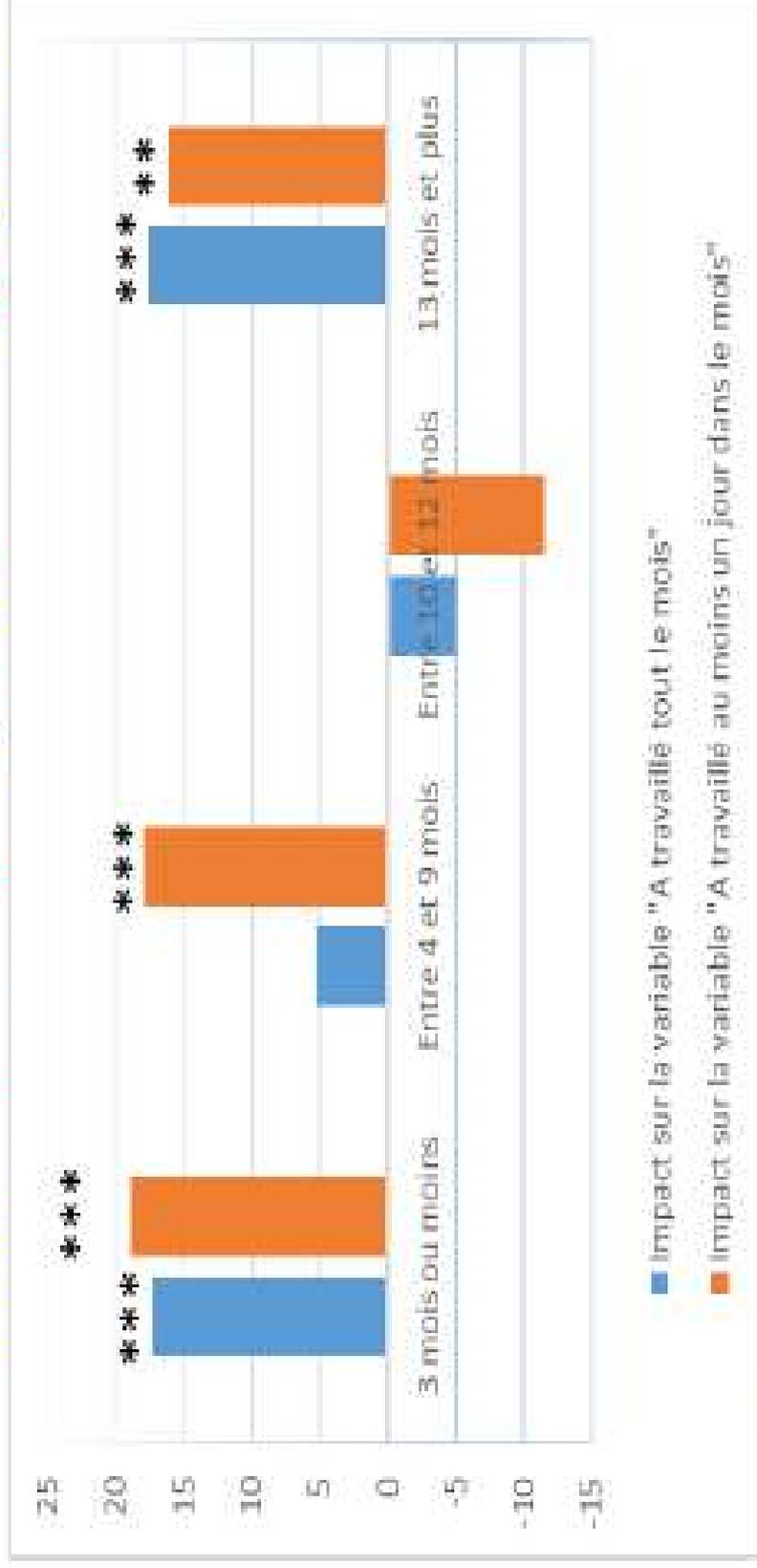
Tableau 4.6 : impact de la Garantie Jeunes sur le taux d'emploi des jeunes bénéficiaires de la cohorte 2

	Interrogation 1		Interrogation 2	
Taux d'emploi total	28,2	+3,6	36,9	-13,2
Taux d'emploi aidés, stages, service civique	10,3	+6,0	12,8	-0,8
Taux d'emploi non durable (hors contrats aidés, stages et service civique)	7,3	-7,6	9,4	-16,7**
Taux d'emploi en emploi durable (i.e. CDI et CDD de 6 mois et plus hors emplois aidés)	10,5	+5,6	14,3	+4,9
Nombre d'observations	5542		4313	

Source : DARES. Exploitation de l'enquête statistique suivi GJ. (***) : significatif au seuil de 1%, (**): significatif au seuil de 5%, (*) : significatif au seuil de 10%.

Note de Lecture : Aux interrogations 1 et 2 de la cohorte 2, l'impact de la Garantie Jeunes n'est pas significatif sur le taux d'emploi des jeunes bénéficiaires.

Graphique 4.2 : Impact de la Garantie Jeunes sur l'activité professionnelle des jeunes bénéficiaires à différentes dates après leur entrée dans le programme.



Source : DARES. Exploitation de l'enquête statistique suivie GJ (interrogation 2 – cohorte 1). (***) : significatif au seuil de 1%, (**): significatif au seuil de 5%, (*): significatif au seuil de 10%.

Note de lecture : entre 4 et 9 premiers mois après leur entrée en Garantie Jeunes, l'impact de la Garantie Jeunes sur la proportion moyenne de jeunes bénéficiaires ayant travaillé pendant la totalité du mois n'est pas significatif. En revanche, à ces mêmes dates, l'impact de la Garantie Jeunes sur la proportion moyenne de jeunes bénéficiaires ayant travaillé au moins une fois dans le mois est positif et significatif. Il s'élève à +18 points.